

## Communiqué de presse

### Bavière et un nouvel Outremeuse plus vert et plus apaisé !

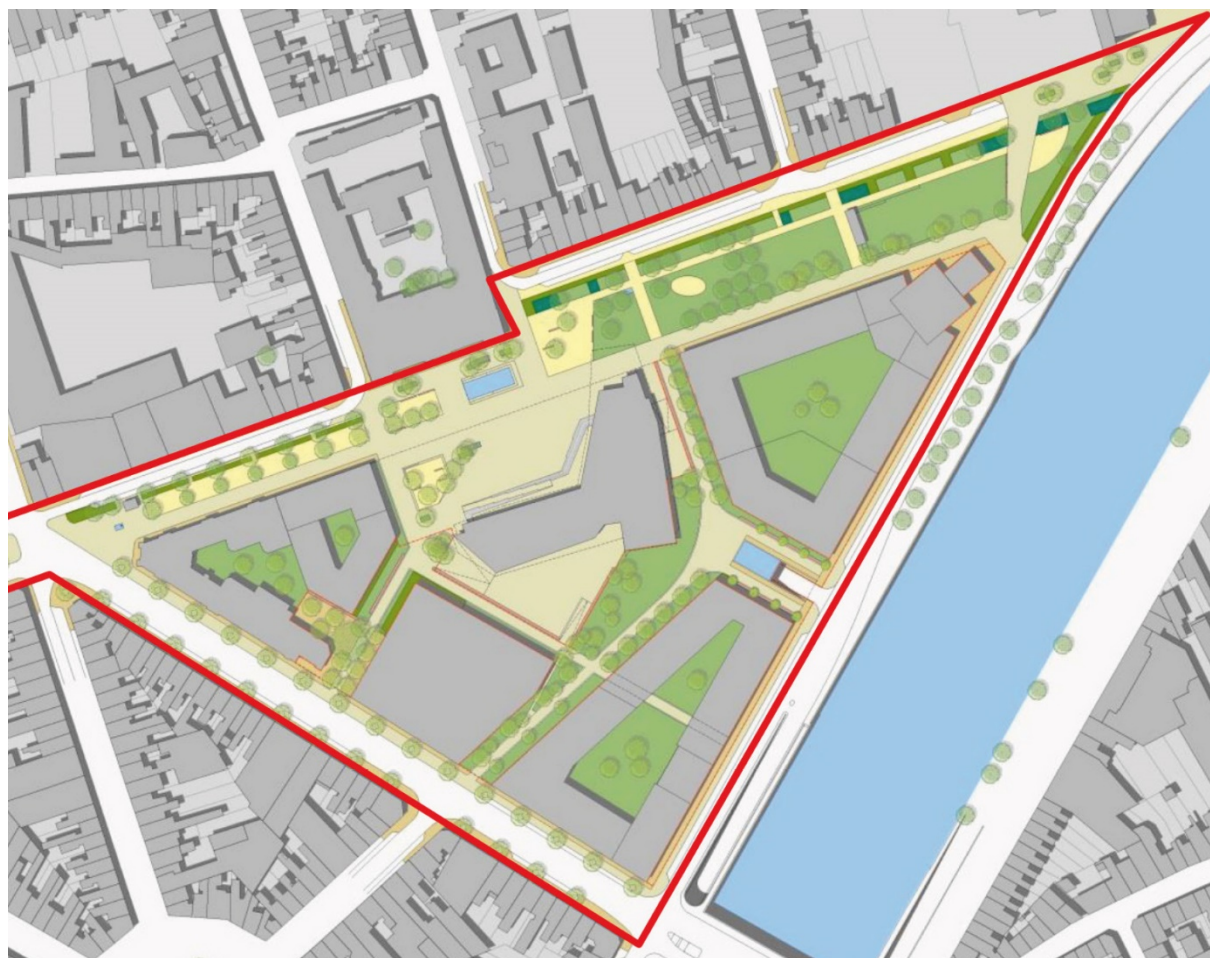
La requalification du site de Bavière, projet d'envergure en soi, s'inscrit dans une logique plus ambitieuse encore de réaménagement de l'espace public qui le jouxte.

Il s'agit d'une véritable recomposition de cette partie du quartier d'Outremeuse dont le fil conducteur est la végétalisation.

Ces dernières semaines marquent le début de la métamorphose d'Outremeuse autour du projet immobilier de Bavière qui prévoit l'émergence d'un quartier multifonctionnel en relation étroite avec son environnement.

#### Détails des aménagements aux alentours du site de Bavière

Complémentaire au projet de développement de Bavière, la Ville de Liège prend en charge les importants aménagements des espaces publics qui jouxtent ce périmètre.



Rue des Bonnes Villes



LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL  
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

La première phase des aménagements a commencé à la mi-mai dans la rue des Bonnes Villes. Dans le cadre de ce vaste projet, le schéma de circulation dans le quartier sera profondément adapté dans un objectif d'apaisement.

Cette nouvelle distribution ne permettra pas de conserver l'alignement central de 13 tilleuls qui devront être abattus ce jeudi 6 juin, intervention largement compensée par **la plantation de 28 ormes en double alignement** intégrés dans de larges trottoirs de part et d'autre des voies de circulation. Ils seront accompagnés de fosses de plantation végétalisées.

### **Boulevard de la Constitution**

L'accès direct au boulevard de la Constitution depuis le quai de la Dérivation sera supprimé. De profonds embellissements sont également prévus boulevard de la Constitution, visant à en renforcer la composante végétale.

- **Entre le carrefour Ransonnet et l'académie Grétry** : l'espace public sera ponctué de bancs, le double alignement d'érables sera allégé pour apporter plus de lumière et permettre à une large haie (2m) de se développer et renforcer la végétalisation du quartier.
- **Devant l'académie Grétry** : l'espace s'ouvrira sur un vaste parvis qui s'étendra jusqu'au pied du pôle de développement culturel. Sur les deux autres côtés, des ensembles d'arbres, des parterres, des bancs et banquettes composeront des sous espaces à plus petite échelle. Devant l'académie, un « tapis d'eau » agrémenté de jets sera installé. Les nouvelles plantations d'arbres hautes tiges prennent place dans des parterres de plantes vivaces et de graminées. Les arbres sélectionnés sont de deux types : des érables argentés (*Acer Saccharinum 'Pyramidale'*) et des Parroties de Perse en cépée (*Parrotia persica*). Les érables apporteront une variation par leur coloration automnale remarquable et le *Parrotia persica* au port plus naturel confèrera une dimension poétique et sauvage dans la composition paysagère.
- **Entre l'académie Grétry et le hall sportif actuel** : cet espace sera aménagé sous le couvert des arbres pour des activités ludiques et récréatives. Les nouveaux jeux seront constitués de bois et de cordages, tels des parcours dans les arbres.
- **Entre le hall sportif et le quai de la Dérivation** : des espaces de pelouse et aires de détente se trouveront subtilement mis à distance du quai de la Dérivation par la mise en place d'un merlon (levée de terre) généreusement végétalisé.

### **Des objectifs clairs et ambitieux en matière de paysage**

- Renforcer et diversifier la composante végétale en introduisant d'autres formes de végétations (massifs arbustifs, parterres, pelouses...)
- Préserver la continuité des alignements sur le boulevard tout en y intégrant des ouvertures pour plus de luminosité
- Considérer le boulevard de la Constitution comme une colonne vertébrale verte sur laquelle s'articulent des places arborées, des jardins en intérieur d'îlot, les quais...
- Associer au boulevard de la Constitution des aménagements à l'évocation, réelle ou symbolique, de l'eau du bras de Meuse qui coulait à cet endroit : fontaines à boire, tapis d'eau ou végétation.



LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL  
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

## Ampleur de la végétalisation

A l'issue des aménagements qui viennent de débuter, le quartier sera incontestablement plus vert et plus apaisé. Aux côtés des différents arbres, le site comprendra environ **1500 m<sup>2</sup> de plantations de différentes espèces** (fougères, graminées, vivaces...) ainsi que **2300 m<sup>2</sup> de pelouses**. A cela viendront s'ajouter également les aménagements en intérieur de l'îlot de Bavière qui apporteront, eux aussi, de nouveaux espaces verts.

**Des arbres de gros calibres, des bacs de végétaux, des parterres et des pelouses** vont constituer le paysage végétal de la rue des Bonnes Villes et du boulevard de la Constitution. **Tout arbre abattu pour les besoins de transformation du quartier ou en raison de maladies sera replanté en nombre équivalent.** A l'issue des travaux de réaménagement, le boulevard de la Constitution va prendre la forme d'une véritable colonne vertébrale verte dans le quartier d'Outremeuse. La rue des Bonnes Villes quant à elle sera ponctuée d'un double alignement d'arbres qui seront plus nombreux qu'actuellement et disposés dorénavant de part et d'autre de la voirie.

Illustration d'une partie de la palette végétale qui verdira le quartier

